

Comité 63 sans OGM –  
ATTAC Puy de Dôme –  
Bio 63 –  
Urgence Climatique Justice Sociale 63 –  
Puy de Dôme Nature Environnement –

## **Objet : Variétés tolérantes aux herbicides et Expertise scientifique collective INRA-CNRS**

**Compte Rendu de la rencontre avec Mme Claudine LEBON**  
Directrice de la DRAAF Auvergne, le 16 Juillet 2013 à 10H30

Nous étions finalement 15 participants. Des représentants des  
Comité 63 sans OGM – Olivier CLAVAUD, Claude CHARMETANT, Frédérique SPINDLER-  
CLAVAUD, Carole-Anne SERVAGNAT, Pierre BOUSSANGE  
ATTAC Puy de Dôme – Chantal COMBEMOREL, Danielle NADAL, Jackie LEBOEUF  
Bio 63 – Marie Hélène ROUSSEAUX, Philippe ROUSSEAUX  
Urgence Climatique Justice Sociale 63 – DIDIER CLAUDE  
Puy de Dôme Nature Environnement – Claude ROCHE  
Hôtel des Vils 3 personnes  
simples citoyens – Patrick  
un journaliste de la Montagne

Après être rentrés dans le hall, nous demandons à être reçus par Madame Claudine LEBON  
Directrice de la DRAAF Auvergne. Après un petit moment d'hésitation elle décide de nous recevoir.

Elle ne veut que 4 délégués. Nous arguons du fait que nous ne sommes que peu nombreux, que les  
locaux sont assez grands, qu'elle peut donc nous recevoir. Après un petit moment de refus elle  
accepte.

Elle nous fait décliner nos identités. Arrivée au journaliste de la Montagne, elle refuse sa présence et  
menace de rompre la discussion. Après une perte de temps de 5 mn le journaliste accepte de sortir.  
Dommage (Note du Rédacteur)

La DRAAF n'a pas reçu notre courrier du 12 Juillet annonçant notre venue. Dont'acte. Erreur des  
services, lenteur de La Poste ? Nous nous excusons de forcer un peu la rencontre mais rappelons  
que nous n'avons pas eu de réponse depuis le 11 Avril 2013.

Olivier lit la lettre du 11 Avril pour expliquer le but de notre rencontre.

Pierre explique que les plantes mutées (dont les VTH) sont des OGM. Qu'en est-il du "principe de  
précaution" ?

Mme Lebon explique la position de la DRAAF face aux OGM, le souci de la préservation de la  
biodiversité, la sécurité alimentaire

Olivier souligne la teneur des dépliants disponibles sur des présentoirs qui prônent la diminution de  
l'utilisation des pesticides et la contradiction à laisser se développer en même temps des VTH,  
plantes qui sont gorgées de pesticides au cours de leur développement.

Pierre Qu'est-ce que vous faites ici, en Auvergne ? Soutenu par Danielle et Carole-A.

Marie-H. Quelles surfaces cultivées, où ?

Mme Lebon explique les procédures de mise sur le marché et nous suggère que AMM = innocuité  
totale

Idem pour l'homologation des produits "phytosanitaires" (pesticides) = pas dangereux.  
La DRAAF se veut avoir un rôle de conseil et non de répression.  
La responsabilité de l'état c'est que les paysans produisent. "Sécurité" alimentaire axée en priorité sur les volumes. Bon si ils produisent sain c'est mieux.....

Il faut préserver l'environnement et la "sécurité" humaine (volume ?) On ne parle pas encore de santé. (nous souhaitons bien du plaisir à Mme Lebon pour réaliser la quadrature du cercle (NdR))

La démarche "écophyto" = tout un ensemble d'acteurs. Objectif : limiter le recours aux herbicides.

Le service de contrôle de la DRAAF.....(flou NdR)

Suivi de la qualité de l'eau (mais un peu car c'est aussi l'écologie et la DASS)

Les inspecteurs vérifient comment les produits phytosanitaires sont mis en oeuvre.

Il faut diminuer l'utilisation des herbicides. Chercher la prise de conscience des paysans.

Mode d'action : si le paysan est convaincu, il arrête d'utiliser des pesticides.

Les fermes qui diminuent leur consommation de pesticides sont aidées. Réseau "fermes déphy"

La DRAAF publie le "bulletin de la santé végétale" . Explication (si j'ai compris) la DRAAF publie ce bulletin pour indiquer quand il serait bon de ne pas traiter inutilement mais aussi quand il serait bon de traiter (forcement!). C'est pas la DRAAF qui prescrit mais les vendeurs ( des firmes) qui s'appuient sur le "bulletin de la santé végétale".....

Quel est le suivi ?

Mme Lebon et Mme Jourdan : **il n'y a pas de directive du ministère de l'Agriculture, il n'y donc pas de suivi.**

Marie-H. Combien il y a-t-il de Tournesol muté en Auvergne ?

(après quelques circonvolutions de langue de bois NdR) **On ne sait pas. Il n'y a pas de directive du ministère de l'Agriculture dans ce domaine.**

Mme Jourdan : il y a une étude menée sur les effets non souhaités en agriculture. Il y a un réseau de parcelles où les services étudient des espèces sentinelles et les phénomènes de résistance aux herbicides. (Nous n'avons pas plus de précisions NdR)

Pierre : en tant que consommateurs, nous sommes très inquiets.

Chantal C. combien avez vous de **contrôleurs** ?

Mme Lebon (après d'autres circonvolutions NdR) **une "petite" dizaine.**

Pierre : un rapport de la FAO a montré que l'on peut avoir les mêmes rendements en bio, et même dans certains cas de figure supérieurs à ceux obtenus en "chimie". Le "bio" n'est pas assez aidé en Auvergne.

Plusieurs : **faites remonter notre visite au ministère.**

Frédérique : vous nous avez dit que vous n'aviez pas eu le temps de préparer cette rencontre. Nous vous demandons un rendez-vous en Septembre.

Mme Lebon : appelez ma collaboratrice.

Rendez-vous est pris pour le Mardi 17 Septembre 2013 à 9H30.

CR réalisé par Olivier